

---

## QUESTIONS FREQUENTES

### DISPOSITIF PASS CLASSE NATURE ET BIODIVERSITE

---

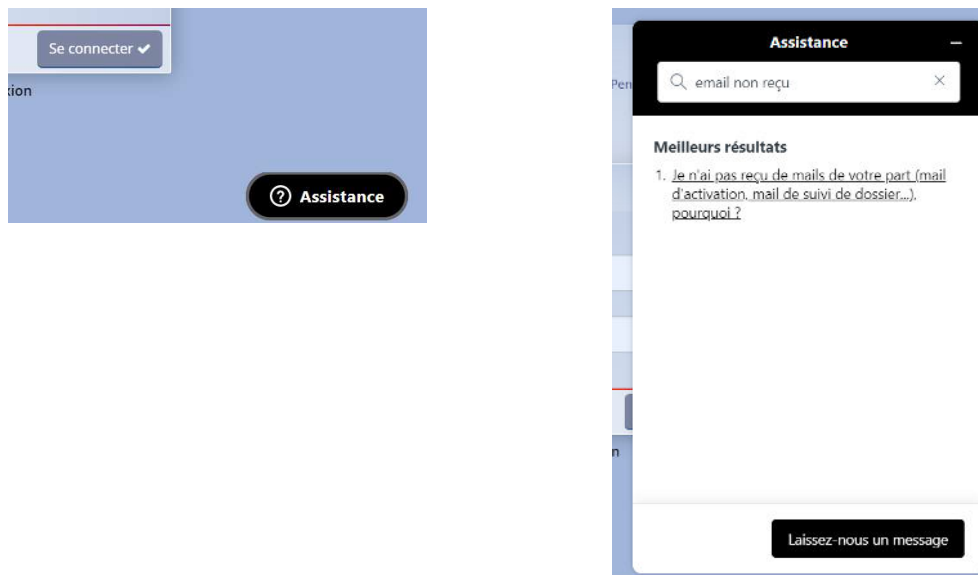
Nous avons répertorié les questions récurrentes des deux derniers dispositifs (2021 et 2022) afin de vous aider au mieux dans le dépôt et le suivi de votre dossier ainsi que pour la préparation de votre voyage.

#### INDEX DES QUESTIONS LES PLUS COURANTES :

- Je n'arrive pas à me connecter/je n'ai pas reçu l'email de confirmation d'inscription, que faire ?
- Comment savoir quand j'aurai une réponse de la Région sur l'attribution de la subvention ?
- J'ai finalement plus d'élèves qui vont partir en voyage, peut-on augmenter la subvention Région ?
- J'ai finalement moins d'élèves que prévu, que faut-il faire ?
- Le voyage est annulé, que faut-il faire ?
- Les dates du voyage ont changé, que faut-il faire ?
- Comment demander le versement du solde ?

## Je n'arrive pas à me connecter/je n'ai pas reçu l'email de confirmation d'inscription, que faire ?

Sur votre page de connexion, il y a un bouton « assistance » en bas à droite. Il faut cliquer dessus et écrire dans le moteur de recherche « email non reçu ».



Cliquer ensuite sur « Je n'ai pas reçu de mails de votre part » et suivez les instructions.

## Comment savoir quand j'aurai une réponse de la Région sur l'attribution de la subvention ?

Chaque demande de subvention est soumise à la validation des élus lors de nos Commissions Permanentes (CP). Pour chacune d'entre elle, les services doivent présenter les dossiers instruits 7 semaines en avance, ce qui induit que le dépôt de votre dossier doit se faire avant nos dates limites pour qu'il passe à la prochaine Commission. Ce temps d'instruction sera variable en fonction du nombre de dossiers déposés.

Dates des Commissions permanentes	Dossiers complets et validés par nos services avant le :
CP du 15 mai 2023	24 mars 2023
CP du 12 juin 2023	21 avril 2023
CP du 10 juillet 2023	19 mai 2023
CP du 30 octobre 2023	8 septembre 2023
CP du 4 décembre 2023	13 octobre 2023

**Exemple :** vous déposez votre dossier complet le 19 mars, il sera présenté en Commission Permanente du 15 mai, une réponse vous sera par la suite transmise par e-mail dans les jours qui suivent la commission.

Vous déposez votre dossier complet le 27 mars, il sera présenté en Commission Permanente du 12 juin.

Enfin, si vous déposez un dossier incomplet, cela pourrait allonger les délais de passage en CP. Nous vous invitons donc à remplir votre demande de subvention sans omettre des justificatifs ou informations importantes.

## J'ai finalement plus d'élèves qui vont partir en voyage, peut-on augmenter la subvention Région ?

Nous vous demandons d'inscrire le nombre exact d'enfants prévus pour le voyage. Dans le cas où un ou deux enfants supplémentaires participent au voyage après l'attribution de la subvention, le montant de l'aide ne pourra pas être revu à la hausse. Cependant, si après avoir déposé votre dossier et avant qu'il soit validé par les services vous avez une modification à apporter, il sera nécessaire de ressaisir entièrement votre dossier.

## J'ai finalement moins d'élèves que prévu, que faut-il faire ?

Lors de la demande de solde, la subvention sera proratisée au nombre d'élèves ayant participé au séjour. La subvention sera donc inférieure au montant accordé préalablement. Pour cela, le tableau récapitulatif exigé pour le versement du solde devra inscrire le nombre exact d'élèves ayant participé au séjour.

## Le voyage est annulé, que faut-il faire ?

Deux cas possibles :

- Le voyage est annulé après avoir reçu le premier acompte : nous vous invitons à nous en informer. Une demande de remboursement de l'acompte versé vous sera adressée par courrier.
- Le voyage est annulé avant d'avoir reçu la subvention : nous vous invitons à nous contacter afin de clôturer votre dossier. Merci de nous écrire un mail, précisant votre numéro de dossier et l'objet de votre demande.

## Les dates du voyage ont changé, que faut-il faire ?

Deux cas possibles :

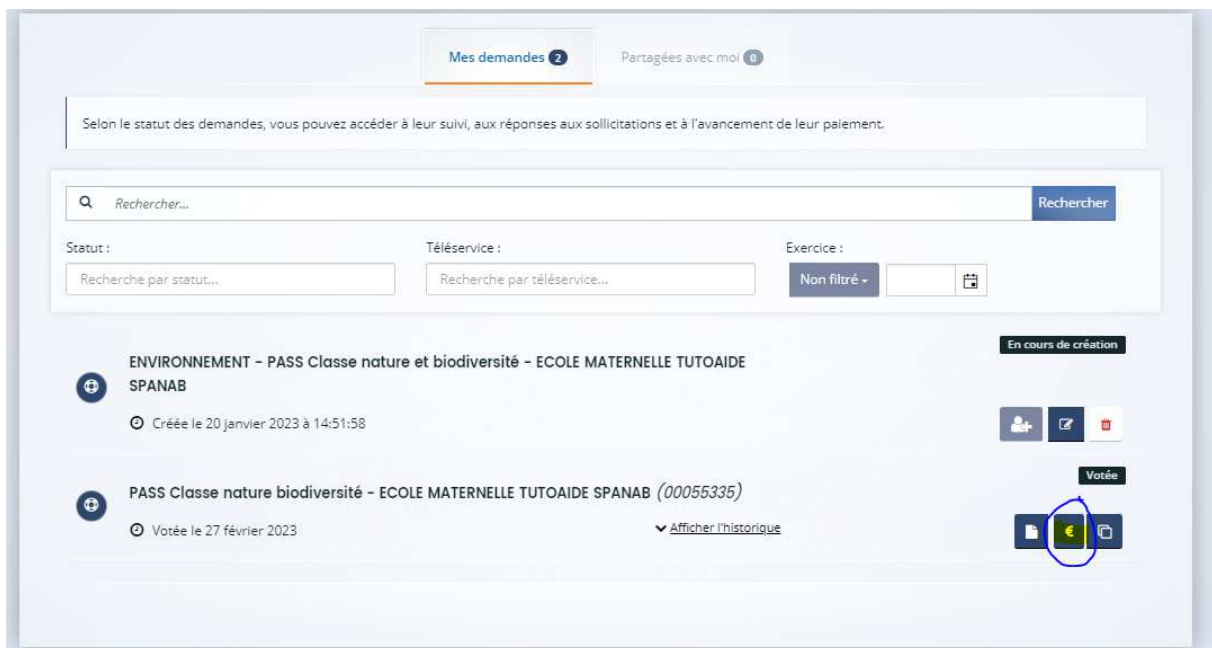
Si la durée du séjour ne change pas, et que la date ne chevauche pas deux périodes de subventions différentes ou change complètement de période (donc montant différent), nous vous invitons à nous contacter par mail pour modifier la date sur votre arrêté de subvention.

Cependant, si le séjour entraîne un allongement de la durée (4 jours au lieu de 3 par exemple) ou période hiver au lieu d'été (donc forfait différent), il ne sera pas possible de modifier les dates. Dans ce cas, vous devrez re déposer un dossier et nous contacter par mail pour annuler celui-ci.

## Comment demander le versement du solde ?

Lors de l'attribution de la subvention vous recevez automatiquement 50% du montant. Le solde peut être demandé une fois le voyage réalisé. Pour cela, rendez-vous sur votre espace personnel sur le Portail des Aides.

Cliquez sur l'icône € pour accéder à la demande de versement du solde.



Mes demandes <sup>2</sup> Partagées avec moi <sup>1</sup>

Selon le statut des demandes, vous pouvez accéder à leur suivi, aux réponses aux sollicitations et à l'avancement de leur paiement.

Rechercher... Rechercher

Statut : Recherche par statut... Téléservice : Recherche par téléservice... Exercice : Non filtré -

**ENVIRONNEMENT - PASS Classe nature et biodiversité - ECOLE MATERNELLE TUTOAIDE SPANAB** En cours de création

Créée le 20 janvier 2023 à 14:51:58

**PASS Classe nature biodiversité - ECOLE MATERNELLE TUTOAIDE SPANAB (00055335)** Votée

Votée le 27 février 2023 [Afficher l'historique](#)

### Informations générales

Précédent Suivant

- Ma demande d'aide

**PASS Classe nature biodiversité - EAU ET FEU**

Référence administrative : 00055463  
Montant voté : 1500 €

**EAU ET FEU**

SIRET : 775724420 00069  
Je suis ou je représente : Association  
02 02 02 02 02  
test\_tiers5@bzh.fr

- Palements déjà demandés

Libellé	Montant	Statut	Date
Premier acompte	750,00 €	Payée	03/02/2023

- Ma demande de paiement

Type de paiement \*  
Montant des dépenses justifiées  
Commentaire

Solde

- Votre choix -

Acompte

Avance

**Solde**

Versement unique

Choisir « Solde ». Inscrire le montant des dépenses puis en commentaire les informations que vous jugez utiles (modifications du nombre d'élèves, retour d'expérience etc). Puis suivant pour déposer les justificatifs.

ENVIRONNEMENT – Demande de paiement : Pièces justificatives du paiement

1 Informations générales      2 Pièces justificatives      3 Récapitulatif

### Pièces justificatives du paiement

Précédent      Suivant

Veillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande de paiement.

**Documents**  
Vous pouvez seulement déposer des documents avec les extensions suivantes:  
.pdf, .ppt, .pptx, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .png, .jpg, .gif

**Tableau récapitulatif\***  
Ajouter

**Factures acquittées\***  
Ajouter

**Communication**  
Un justificatif faisant mention du soutien de la Région Bretagne  
Ajouter

Précédent      Suivant

Votre demande de solde sera étudiée dès que possible et vous recevrez le versement sur le compte bancaire que vous avez indiqué lors de la saisie du dossier. Ce versement clôture ainsi votre dossier.